

Jeudi 20 novembre 2025

Nicolas Mayer-Rossignol et Florence Hérouin-Léautey interpellent le nouveau Ministre de l'Industrie, Sébastien Martin : il est urgent de faire aboutir les discussions pour réussir le projet de reprise de Chapelle Darblay !

Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Florence Hérouin-Léautey, Députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime interpellent le nouveau Ministre de l'Industrie, Sébastien Martin pour sauver la papeterie Chapelle Darblay de Grand-Couronne. Tout en rappelant le vote unanime du Conseil métropolitain du 12 novembre dernier permettant l'intégration dans le projet de la SEM ASER et l'apport d'investisseurs dédiés au volet énergétique, ils soulignent que tout doit être mis en œuvre pour accélérer la levée des derniers blocages.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie et Florence Hérouin-Léautey, Députée de la 1^{ère} circonscription de Seine-Maritime : « Il s'agit là d'un projet majeur, écologique, porteur d'emploi, à partir d'un outil industriel sain et compétitif. Nous n'avons pas droit à l'échec compte-tenu de la mobilisation des investisseurs privés mais aussi celle des salariés et de leurs représentants, au plus haut niveau, des élus et forces vives du territoire, de l'ensemble des acteurs publics locaux et nationaux, là aussi au plus haut niveau, qui se sont employés à trouver les solutions nécessaires. Nous avons collectivement une obligation de résultat. »

Dans ce courrier daté du 14 novembre 2025, Nicolas Mayer-Rossignol et Florence Hérouin-Léautey souhaitent attirer l'attention de l'État sur l'urgence à lever les derniers freins à la concrétisation du projet :

« Depuis le mois de mai 2022, date à laquelle la Métropole Rouen Normandie avait activé son droit de préemption pour préserver ce site, un long chemin s'est engagé pour permettre l'aboutissement du projet de conversion de l'outil industriel pour produire du papier pour ondulé utilisé dans la fabrication d'emballages carton.

Pendant des mois, tous les acteurs, entreprises, syndicats, collectivités se sont mobilisés pour donner vie à ce projet emblématique de réindustrialisation verte, vecteur d'emplois, qui ne pouvait être concrétisé sans le soutien de l'État. Celui-ci a donné enfin en juin dernier les assurances et soutiens nécessaires et nous tenons ici à saluer le travail de votre prédécesseur, M. le Ministre Marc Ferracci.

Si la décision de l'État a alors permis au projet de se maintenir dans une perspective favorable, l'étirement dans le temps de sa concrétisation créé toutefois une fragilité particulière. Le risque d'abandon par les parties prenantes, le repreneur Fibre Excellence mais aussi Véolia, qui a su donner les facilités nécessaires, et les investisseurs potentiels reste tangible tant que tous les éléments de réussite ne sont pas rassemblés.

Différentes avancées notables permettant de lever les derniers obstacles ont pu être obtenues en particulier les autorisations d'exploiter sur les volumes sollicités par Fibre Excellence, les accords de Véolia pour les matières premières, les subventions publiques via les AAP DECARB IND et ADEME Energie CSR. Nous avons délibéré le 12 novembre 2025 pour permettre l'intégration dans le montage financier de la SEM Axe Seine Énergies Renouvelables et l'apport d'investisseurs dédiés au volet énergétique, solution qui a pu prospérer.

C'est pourquoi nous nous permettons d'insister auprès de vous pour que tout soit mis en œuvre pour accélérer la levée de ces derniers blocages et mettre ainsi Fibre Excellence en position d'honorer ses engagements pour le redémarrage de la papeterie, projet de réindustrialisation essentiel pour notre territoire mais aussi pour toute la filière du recyclage des papiers et cartons.

Nous savons la mobilisation de votre Ministère. Le temps presse, d'autant que des actes de dégradation sur ce site quasi-inoccupé sont désormais constatés. Il s'agit là d'un projet majeur, écologique, porteur d'emploi, à partir d'un outil industriel sain et compétitif. Nous n'avons pas droit à l'échec compte-tenu de la mobilisation des investisseurs privés mais aussi celle des salariés et de leurs représentants, au plus haut niveau, des élus et forces vives du territoire, de l'ensemble des acteurs publics locaux et nationaux, là aussi au plus haut niveau, qui se sont employés à trouver les solutions nécessaires. Nous avons collectivement une obligation de résultat.

Nous sommes à votre disposition pour en échanger avec vous. »

CONTACT PRESSE

Ibtissam MADI

ibtissam.madi@metropole-rouen-normandie.fr

02 76 30 31 33 - 06 60 71 99 61